DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL AVESNES SUR HELPE

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

10 01 24

L'an 2024, le 17 janvier à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents: M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, Mme OUICI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme LEMAIRE Christiane, M. LESCUT Franck

Représentés par procuration: M. CASTEL Christian (par M. SEGUIN Sébastien), M. HANCHART Gilles (par M. ROUSSELLE Jacky), Mme COLNOT Christine (par M. VION Bruno), M. BOURGE Jimmy (par Mme Aline BERTRAND), Mme CATTELOT Anne-Laure (par M. BOUDJEMA Benoit), M. LEMMEN Félix, (par M. ROUSSELLE Jacky),

<u>Absents excusés</u>: M. BLARET Jean, M. PEROT Loïc, M. FORGEZ Pascal, Mme Cathy MENET, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard,

Absents: M. LE FUR Philippe

OBJET: Adhésion dispositif « Vacances ouvertes »

Dans le projet jeunesse 2024/2027 du Centre Socio-Culturel Municipal « Le Nouvel Air », l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle est une thématique forte pour le Pôle Jeunesse et Citoyenneté. Aussi, ce dernier souhaite mettre en place le dispositif « Parcours Vacances » de l'association « Vacances Ouvertes » pour faciliter l'accès aux vacances des jeunes Avesnois âgés de 16 à 29 ans.

L'accès aux vacances est freiné pour certains jeunes du fait de difficultés financières auxquelles s'ajoutent parfois des freins sociaux et culturels.

Le projet vacances est un outil d'insertion sociale pour les jeunes. Cet outil permet d'agir sur la confiance en soi, la diminution du sentiment d'échec, l'autonomie...

Il permet aussi l'acquisition de compétences transférables dans le quotidien, telles que l'organisation, la construction d'un budget, la mobilité, le vivre-ensemble ... et favorise ainsi l'inclusion sociale des jeunes.

Il est proposé l'adhésion à l'association « Vacances Ouvertes » via le dispositif « Parcours Vacances » porté par l'association et ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans.

Il s'agit d'accompagner ces derniers vers l'autonomie grâce au projet vacances.

Celui-ci permet de bénéficier :

- De l'expertise de « Vacances Ouvertes » pour être accompagné
- D'un soutien financier de 180 euros par Chèques-Vacances par jeune

M. le Maire propose d'adhérer au dispositif « Vacances ouvertes » pour un montant de 250 euros et précise qu'une seule cotisation par personne morale et par année civile est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions de Monsieur le Maire.

Délibération n°24-007

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme

MaiMei(Nord)